



Information réglementée et privilégiée
3 juillet 2018 – 18h CET
Résultat se clôturant au 31 mars 2018

Publication du résultat provisoire

Suite à la publication du 3 juillet 2018 du rapport annuel de McKesson Europe AG, le Groupe PCB communique annuellement son résultat provisoire. Aucune information par rapport au Groupe PCB n'est identifiable au départ des comptes consolidés allemands. Il n'est donc pas possible d'estimer le résultat de PCB sur base du résultat de McKesson Europe AG. Les chiffres renseignés ci-dessous sont provisoires et n'ont pas été audités.

Le marché du médicament connaît depuis plusieurs années une succession de mesures gouvernementales prises en vue de combler les déficits budgétaires lesquelles impactent la marge des grossistes répartiteurs.

Afin de pallier ce manque de croissance externe et renforcer sa position concurrentielle, le Groupe McKesson Europe, en date du 2 mai 2017, a annoncé la clôture de l'acquisition de Belmedis, entreprise de distribution pharmaceutique, et des autres sociétés du Groupe Welcoop en Belgique.

Suite à cette acquisition, PCB a tenu, le 20 décembre 2017 une assemblée générale extraordinaire qui a statué sur une augmentation de capital par apport en nature des activités des sociétés reprises en mai dernier. Dès lors, le compte de résultats consolidé est impacté par l'intégration des chiffres correspondant aux trois derniers mois de l'activité de Belmedis et des autres sociétés acquises du Groupe Welcoop et établies principalement en Belgique.

Dans ce contexte, le Groupe PCB réalise un chiffre d'affaires de 693,0 m€, soit une augmentation de 31,33% par rapport à l'année précédente. Cette performance du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par l'acquisition de Belmedis et autres sociétés acquises du Groupe Welcoop et établies principalement en Belgique. Sans cette acquisition, le chiffre d'affaires de l'ancien périmètre de consolidation s'élèverait à 539,0 m€ et augmenterait dès lors de 11,3 m€, soit une performance de 2,1% par rapport à l'année précédente et ce malgré une croissance faible du marché.

Le taux de marge brute à périmètre de consolidation équivalent s'élève à 5,60% et diminue légèrement de 0,04% par rapport à l'année dernière.

Le résultat consolidé avant impôts se clôture par une perte de 9,5 m€. Ce résultat est généré par le besoin de constitution d'une provision de restructuration suite à l'annonce d'un plan social qui devra être mis en place afin d'optimiser le réseau de distribution entre les deux sociétés Pharma Belgium et Belmedis et également par l'enregistrement des frais d'intégration suite à l'acquisition et à l'apport en nature de Belmedis et des autres sociétés acquises du Groupe Welcoop et établies principalement en Belgique dans le périmètre de consolidation de PCB.

Hors ces éléments non-récurrents pour un montant total de 10,6 m€, PCB aurait clôturé son exercice comptable par un bénéfice consolidé avant impôts de 1,1 m€. Comme mentionné dans le dernier communiqué de presse datant du 7 juin, ces éléments ne devraient pas avoir d'impact sur la détermination du prix de rachat proposé, car ces coûts ont été pris en considération dans la détermination des synergies futures résultant de l'intégration des activités de Pharma Belgium et de Belmedis.

Le Conseil d'Administration
Le 2 juillet 2018